



## COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL 8 NOVEMBRE 2018 MUSÉE PICASSO PARIS

Aujourd'hui devait se tenir le CT exceptionnel du 8 novembre 2018 avec à l'ordre du jour un point : « organisation des services » pour avis.

A la lecture des documents, cela s'avérait être la proposition du démantèlement de la Direction des Publics et du Développement Culturel, accompagné d'un nouvel organigramme !

Les trois organisations syndicales représentatives au Musée national Picasso-Paris, en concertation, ont décidé de ne pas siéger et ont fait la déclaration liminaire suivante :

*« Les trois organisations syndicales représentatives du musée Picasso Paris ont décidé d'un accord commun, de ne pas siéger au CT de ce jour. Nous refusons en bloc la suppression de la Direction des Publics et du Développement Culturel au sein du musée.*

*Nous nous interrogeons sur le positionnement du Ministère de la culture qui a toujours prôné le développement des publics et une démocratisation culturelle ; les représentants syndicaux refusent de participer à cette déconsidération des missions essentielles du service public et nous dénonçons le mépris envers les personnels engagés et compétents. C'est pourquoi nous refusons de siéger ! »*

Il avait été convenu au CT du 4 octobre 2018 que l'ordre du jour du CT exceptionnel du 8 novembre porterait sur un bilan de la période d'intérim de la direction des publics par la directrice de la Direction de la Communication suite au départ du directeur des publics et du développement culturel en juin 2018. De fait et à réception des documents, nous avons été très surpris de découvrir un point pour avis, sans passage au CHSCT préalable ni possibilité réalisable de discussion dans le cadre du dialogue social. Et d'être mis devant le fait accompli de la suppression de la Direction des Publics et du Développement Culturel inscrit au nouvel organigramme proposé.

Nous nous indignons et réfutons les répercussions que cela implique envers les personnels qui depuis 6 ans ont mis en place et développé une politique des publics grâce à leurs compétences, leur expertise, et leur totale implication, en accord avec les missions essentielles de service public du Ministère de la Culture ; et qui se retrouvent brutalement soit rattachés à une autre direction sans lien direct soit à la porte !!!

Nous demandons le positionnement du Ministère de la Culture sur une telle réorganisation en totale rupture avec le dialogue social.

**Paris le 8 novembre 2018**